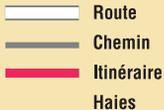




Légende



Code de Balisage





Distance : 11,8 km

Durée : 3h de marche, 1h20 à VTT

Vous êtes à 22 km au nord-est de Villeneuve-sur-Lot.

Départ : Place de la mairie - GPS : Lat 44.5607316, Long 0.78820009

Balisage :

Difficulté :

Dénivelée cumulée : 250 m

Les portions bitumées sont assez nombreuses, mais elles offrent de magnifiques points de vue sur les sites de Monflanquin et Biron. Elles alternent avec des zones boisées très rafraichissantes en été.

- 1 Se diriger vers l'auberge (épicerie, multiservices) par le sentier castiné bordant le parking. Emprunter le trottoir de la D 272. Traverser sur le passage protégé avant le rond-point. Au cédez le passage, monter à droite. Longer un verger de pruniers. Avant un virage, grimper tout droit entre deux haies.
- 2 Suivre la route sinueuse à droite, via Régis (points de vue sur Biron au nord et Monflanquin au sud). Au croisement tourner à droite vers Seyssat. Au second carrefour, se diriger à gauche vers Bataillé. Après la dernière maison, filer tout droit sous des bambous. S'enfoncer dans un bois sur un chemin sinueux. Au second croisement de trois chemins, descendre à droite. Suivre la lisière du bois avant de remonter à gauche. A la bifurcation suivante, aller en face sur un chemin caillouteux. Reprendre une route à droite (face à la sortie de Mestre James Bas, vue sur le pech de Monflanquin).
- 3 Après la maison de Mestre James, virer à droite entre un bois et une clôture. Poursuivre au pied d'un talus, en lisière, puis dans un bois. Après une palombière, bifurquer à droite sur un chemin de terre sinueux.
 - » Variante vers le point 9, circuit de 8,2 km. Aller tout droit. Contourner la maison de Lamargoune. Suivre un chemin empierré, puis une allée bitumée, via Soubeyrac. Traverser une route et prendre la direction de La Pomme d'Or et Lendrives.
- 4 Tourner à gauche sous une bordure de chênes, puis au pied d'un talus boisé. Franchir un ruisseau. Remonter sous une voûte végétale. Aux trois chemins, près de Tabel, poursuivre la montée en face.
- 5 Au sommet, bifurquer à droite le long d'une clôture électrique. Après la carcasse d'une camionnette, filer tout droit sur une colline calcaire (genévriers, cornouillers sanguins, chênes rabougris, etc...). Traverser un champ. Remonter sur une piste caillouteuse, puis sur l'allée bitumée d'Auzolles Bas.
- 6 Continuer quelques dizaines de mètres. Virer à droite dans un bois. Suivre un chemin rocheux et caillouteux. Remonter à gauche vers le hameau d'Envals. Au calvaire, tourner à droite.
- 7 Passer à gauche de l'église et traverser le parking. Au calvaire métallique, monter vers Barrie et Talade sur la voie sans issue.
- 8 En haut de la côte, tourner à droite sur un chemin herbeux et rocheux (vue à droite sur Monflanquin). Après la ferme de Boinet, descendre l'allée bitumée, via le château de Boinet. Suivre la route de vallée à droite sur près de 700 m. Dévaler un chemin herbeux à gauche entre deux haies basses. Franchir un pont et remonter en face entre deux champs. Dans un virage, filer tout droit dans un chemin ombragé.
- 9 Suivre la route descendante. Après Maynet, emprunter la D 272 à droite, avec prudence, sur 400 m. Se diriger vers Cournot. Avant la maison, virer à droite sur une piste herbeuse. Remonter à droite dans le lotissement du Laurès. Rejoindre la place de la Mairie.

Laussou, une commune entourée d'eau

La commune de Laussou compte plusieurs hameaux. Laurès où est installée la mairie est le plus important. Envals et Laussou (qui a donné son nom à la commune), n'ont plus qu'une église entourée de quelques maisons. Des cours d'eau l'entourent sur près de 14 km, soit les 2/3 de ses limites administratives. Le ruisseau Lasgrès coule au nord-est. Le Laussou marque la limite naturelle avec la commune de Paulhiac, à l'est et Monflanquin au sud-est. Au sud et à l'ouest, ce sont la Lède sur quelques centaines de mètres et son affluent le Favier qui délimitent la frontière avec Monflanquin. En dehors des cours d'eau, ce sont la D 676 (liaison entre les deux chefs-lieux de canton Monflanquin et Villerséal) et les bois de Basset et des Pradets qui marquent la limite nord, sur environ 6,5 km.

Retrouvez toutes nos fiches rando :

Comité Départemental du Tourisme de Lot-et-Garonne

Tél. 05 53 66 14 14

Mail. randonnee@tourisme-lotetgaronne.com

Site web. www.tourisme-lotetgaronne.com



Plus d'infos sur ce circuit :

Office de Tourisme Coeur de Bastides

Tél. 05 53 36 40 19

Mail. contact@coeurdebastides.com

Site web. www.coeurdebastides.com

